



Recouvrement d'une amende allemande

Par **Gerard123**, le **29/03/2009** à **18:31**

Bonjour, j'ai reçu une amende dans le metro berlinois pour défaut de titre de transport.

Ne pouvant payer sur place, ils ont pris mon numéro de carte d'identité et mon adresse en France.

Je viens de recevoir une relance n'ayant payé pour des raisons qui ne feront certainement pas avancer le débat ici.

Suis je tenu de payer cette contravention?
Serais je inquiété par la justice ou le trésor français?

Je vous remercie pour vos réponses.
en espérant avoir posté au bon endroit.

Gérard